

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES  
POUR L'EXERCICE 2016**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 38

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU  
DEVELOPPEMENT URBAIN

VERSION FRANCAISE



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE</b>	<b>7</b>
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	13
3.3. PERSPECTIVES	15
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	17
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	17
<b>DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES</b>	<b>21</b>
6. <b>PROGRAMME 496: DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT</b>	<b>25</b>
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	29
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	29
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	34
7. <b>PROGRAMME 497: AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN</b>	<b>35</b>
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	39
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	39
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	48
8. <b>PROGRAMME 498: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)</b>	<b>49</b>
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	51
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	53

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	53
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	59
9.	<b>PROGRAMME 499: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN</b>	61
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	63
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	65
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	65
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	70
	<b>ANNEXE</b>	<b>71</b>
	TABLEAU DE BUDGETISATION	73

## NOTE EXPLICATIVE

---

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Pendant les trois premières années de mise en œuvre du budget programme, dit triennat de lancement, il a été question dans un premier temps d'introduire l'esprit de la gestion axée sur la performance dans tous les départements ministériels et institutions. S'en est suivi une appropriation progressive qui a donné lieu au réajustement des programmes dans leurs aspects relatifs aux intitulés, objectifs, indicateurs et cibles.

Si à ce jour la plupart de ces éléments du cadre logique semblent maîtrisés, la question de la pertinence des indicateurs reste d'actualité, tant dans la pratique leur capacité à renseigner sur la mise en œuvre des programmes et actions demeure faible. Ceci a particulièrement été constaté lors de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP) des exercices 2013 et 2014.

Aussi, dans ce PPA 2016 qui marque le passage au deuxième triennat de budgétisation par programme, l'innovation majeure est l'introduction des fiches de documentation des indicateurs. Ces fiches, qui constituent des « cartes d'identité » des indicateurs, dans la mesure où elles précisent toutes les informations nécessaires à leur connaissance et à leur suivi, devrait permettre d'améliorer le pilotage des programmes et partant, les performances qui y sont attendues.

Au delà de cette particularité, le Projet de Performance des Administrations reste articulé autour de trois parties :

- la première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les

performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;

- la deuxième partie relative au contenu des programmes présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;

- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le DSCE souligne l'importance des enjeux économiques du développement urbain et du rôle économique des villes, compte tenu de leur poids sur le PIB (le PIB urbain représente actuellement près de 60% du PIB total). En effet, les villes sont des lieux de concentration des activités économiques et les champs de prédilection des secteurs secondaires et tertiaires. Il est donc nécessaire de replacer la ville dans son véritable rôle de moteur du développement économique et social, afin de permettre aux villes de contribuer efficacement à la relance et la consolidation de la croissance économique.

Pour cela, l'objectif clairement énoncé dans le DSCE est «de maîtriser le développement des villes et d'en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel, mais également de promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et de concourir au développement des zones rurales environnantes».

De manière spécifique, les autorités entendent encadrer et maîtriser le développement urbain (limiter le taux d'urbanisation à 57,3% en 2020) ; construire 17 000 logements et aménager 50 000 parcelles) ; réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès aux infrastructures aux services urbains de base ; construire 150 km de voies bitumées ; Renforcer l'industrie, le secteur privé, la gouvernance et les ressources humaines du sous-secteur urbain.

L'atteinte de ces objectifs se fera à travers :

- l'entretien et la réhabilitation des infrastructures urbaines ;
- le développement des infrastructures urbaines ;
- l'amélioration de l'accès aux services urbains de base ;
- la maîtrise de l'occupation du sol ;
- la protection des groupes sociaux vulnérables ;
- le renforcement des capacités institutionnelles.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'habitat et de développement urbain.

### a) En matière d'habitat, le MINHDU répond:

- de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de l'habitat, tant en milieu urbain que rural;
- de la mise en œuvre de la politique d'habitat social ;

- du suivi de l'application des normes en matière d'habitat.

**b) En matière de développement urbain, il est chargé:**

- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des stratégies d'aménagement et de restructuration des villes en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de développement social intégré des différentes zones urbaines ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de gestion des infrastructures urbaines en liaison avec le Ministère des Travaux Publics ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies d'amélioration de la circulation dans les grands centres urbains avec les Départements ministériels et les Collectivités Territoriales Décentralisées concernés;
- de l'embellissement des centres urbains, en liaison avec les départements ministériels et les collectivités Territoriales Décentralisées intéressés ;
- de la planification et du contrôle du développement des villes ;
- du suivi de l'élaboration des plans directeurs des projets d'urbanisation en liaison avec les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'assainissement et de drainage;
- du suivi du respect des normes en matière d'hygiène et de salubrité, d'enlèvement et/ou de traitement des ordures ménagères;
- de la liaison avec les Organisations Internationales concernées par le développement des grandes villes en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Les performances antérieures du MINHDU sont évaluées à partir des résultats qualitatifs et quantitatifs obtenus et à partir du taux d'exécution du budget.

Pour les trois dernières années, les performances sont évaluées dans les domaines suivants :

- la planification urbaine ;
- la construction, la réhabilitation et l'entretien de la voirie bitumée et en terre;
- la construction des drains ;
- le désenclavement des quartiers d'habitat précaires ;
- l'amélioration du cadre environnemental urbain ;
- la construction des logements.

#### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Le bilan du premier triennat se présente comme suit :

**Programme 496 :**

Les activités majeures réalisées au cours de ce triennal sont, **pour l'année 2013** : la construction achevée de 120 logements à Yaoundé et l'aménagement de 291 ha d'espaces

urbains dans les quartiers Ekounou et Efulan à Yaoundé et Nkolmintag à Douala.

**Pour l'année 2014**, la construction achevée de 1000 logements dont 340 à Douala et 660 à Yaoundé, l'aménagement de 419 ha d'espaces urbains dans les Communes de Yaoundé 3 et 4, Douala 2, Bamenda, Maroua et Mbalmayo ; la réalisation de trois (03) études d'identification des quartiers sous-structurés dans les villes de Yaoundé, Douala et Bafoussam.

Parallèlement, dans le cadre du plan d'urgence triennal, les études en vue de la construction de 800 logements et les équipements socioculturels dans huit chefs lieux de région (Yaoundé et Douala non compris) sont au niveau des APS achevées. Les sites sont disponibles, le maître d'œuvre et l'entreprise d'ores et déjà recrutés.

Pour sa part, la Société Immobilière du Cameroun (SIC), entend construire sur financement propre 119 logements moyens standing à la cité verte à Yaoundé dont 15 sont d'ores et déjà en cours de construction et 104 à l'état de lancement d'appel d'offres. De même, l'on assistera au ravalement de façades de 104 immeubles sur l'ensemble des cités de la République.

La mise en œuvre des projets retenus dans ce programme a connu quelques difficultés dont les plus marquantes sont la faible capacité des CTD et des responsables des services déconcentrés du MINHDU en matière de suivi de l'élaboration des documents de planification urbaine ; ainsi que la faible capacité des entreprises et BET adjudicataires des marchés d'études et des travaux de construction de logements.

Dans la même veine, le renseignement de l'indicateur du Programme « Proportion de ménages ayant accès à un habitat décent » s'est trouvé difficile, parce que nécessitant une étude préalable, ce qui a entraîné la formulation d'un second indicateur « Proportion de villes planifiées ou bénéficiant d'un projet d'amélioration de l'habitat ». Ce dernier quant à lui, n'a pas permis de mesurer le changement vécu par les populations bénéficiaires ; d'où la reformulation pour retenir un indicateur plus expressif du changement à partir de 2016, intitulé : « nombre de ménage supplémentaires ayant accès à un habitat décent ».

Au total, il convient de préciser que les performances du programme ont connu une nette amélioration au cours de la seconde année de mise en œuvre ; cela dû aux actions d'encadrement des entreprises et BET adjudicataires des marchés d'études et des travaux de construction de logements.

#### **Programme 497 :**

Les activités majeures réalisées sont, **pour l'année 2013** : la construction de 14,1 km de drains dont 5,1 km à Maroua au quartier Doualaré dans le cadre du PDUE et 09 km à Buéa dans le cadre des préparatifs du cinquantenaire de la réunification ; 01 station d'épuration des eaux usées réhabilitée au quartier Biyem-assi à Yaoundé ; 18 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts aménagés et 100 jeunes formés aux petits métiers urbains.

**Pour l'exercice 2014**, 30 km de drains ont été construits dans les villes de Yaoundé, Maroua, Bamenda et Mbalmayo ; la construction de 430 points d'éclairage publique dans six quartiers

couverts par le PDUE ; l'installation de 160 points lumineux dans le cadre de la construction de la pénétrante Est de Yaoundé ; l'installation de 104 points lumineux à Fiango à Kumba ; l'aménagement de 5000 m<sup>2</sup> d'espaces verts ; la formation de 212 jeunes aux petits métiers urbains à Yaoundé, Penka-Michel et Bibey ; et la réalisation des travaux d'amélioration de l'accès aux services de base à Fiango à Kumba.

Pour l'année 2015, en matière d'assainissement, les préparatifs du lancement de deux grands projets urbains d'évacuation des eaux pluviales sont bouclés :

- la deuxième phase du projet d'assainissement de Yaoundé (PADY2) avec la construction de 14 km de canal sur le Mfoundi et ses affluents sont à l'étape d'attribution du marché tant pour les travaux que la maîtrise d'œuvre;
- le drainage pluvial de Douala avec la construction de 39 km de canaux qui suivent les 09 cours d'eau naturels principaux correspondant aux 09 bassins versant, et le recalibrage des exutoires sur 09 km de canaux en terre ainsi que le pavage de 20 km de voies sur berges est rendu au niveau des marchés des travaux attribués. Ceux relatifs à la maîtrise d'œuvre sont en cours d'attribution.

Le problème principal rencontré dans la mise en œuvre de ce programme est la non disponibilité des données urbaines et des études techniques, qui ne permet pas de renseigner l'indicateur du programme. A cet effet, une Convention a été signée avec l'INS en juin 2014 en vue de la réalisation des études techniques permettant de renseigner les indicateurs les plus pertinents. Toutefois, un indicateur a été identifié, permettant de mieux exprimer le changement à partir de 2016 et intitulé « nombre de ménages supplémentaires ayant accès à un système d'assainissement ».

### **Programme 498 :**

Pour l'année 2013, 82 km de voirie construite/réhabilitée/entretenu ont été réalisées. Les activités majeures sont entre autres la réhabilitation des voiries à Nsam-Obobogo-Nkolguié et au Carrefour préfecture à Yaoundé d'un linéaire global de 09 km ; le prolongement du boulevard des Nations à Douala sur un linéaire de 0,9 km ; la réhabilitation de 26 km de voirie à Buéa dans le cadre des préparatifs du Cinquantenaire de la Réunification du Cameroun ; et la poursuite des travaux de construction de la pénétrante Est de la ville de Yaoundé d'un linéaire de 4 km.

Concernant l'exercice 2014, 54 km de voirie construite/réhabilitée/entretenu ont été enregistrées. Les activités majeures sont entre autres 7,983 km de voirie en terre réhabilités dans le cadre du Fonds Routier 2013 ; 43, 838 km de voirie en terre réhabilités dans le cadre des ressources transférées ; 18,4 km de voirie réhabilités à Yaoundé et Bamenda dans le cadre du PDUE ; la réhabilitation de la rue Shell Nsimeyong-Tam-tam – TKC – boucle Chapelle St Marc- hôpital de Biyem-assi à Yaoundé (7,935km) ; la construction de la pénétrante Est de

Yaoundé (04 km) ; le démarrage des travaux de construction de l'autoroute Yaoundé –Nsimalen, section rase campagne, avec un niveau d'avancement de 17 %.

Pour l'année 2015, il faut noter :

- la poursuite de la construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen section rase campagne avec un taux d'avancement de 25 % ;
- le démarrage des études d'aménagement des voies d'accès et parkings autour du stade de football de Limbé en prélude à la CAN 2016 ;
- le démarrage de la première phase du Plan d'Urgence qui mobilise 50 milliards de FCFA pour chacune des villes de Yaoundé et Douala. Il s'agit, en effet, des travaux de réhabilitation de certains axes structurants fortement dégradés qui entraînent le déséquilibre du fonctionnement du réseau viaire en rendant difficile la mobilité urbaine. S'agissant de la phase 2, les études de voirie sont d'ores et déjà lancées pour les deux villes.

Il faut noter du reste le démarrage de la première phase du Plan d'Urgence qui mobilise 50 milliards de FCFA pour chacune des villes de Yaoundé et Douala. Il s'agit, en effet, des travaux de réhabilitation de certains axes structurants fortement dégradés qui entraînent le déséquilibre du fonctionnement du réseau viaire en rendant difficile la mobilité urbaine.

S'agissant de la phase 2, les études de voirie sont d'ores et déjà lancées pour Douala et Yaoundé.

Dans ce programme, on note la faiblesse des PME nationales adjudicataires des marchés d'entretien et réhabilitation des voiries urbaines.

### **Programme 499 :**

Au titre des activités majeures, on peut citer pour l'exercice 2013, l'élaboration de 06 textes règlementaires, la formation de 110 personnels, l'acquisition de 13 véhicules et 04 motos, le démarrage des travaux de construction de 02 Délégations régionales et 02 Délégations départementales.

Quant à l'année 2014, on note : l'élaboration de 03 textes, la formation de 141 personnels, l'acquisition de 09 motos, 12 pick-up et 06 berlines.

## **3.2. BILAN FINANCIER**

La dotation des cinq derniers exercices est consignée dans le tableau ci-dessous ; elle est répartie en budget de fonctionnement et d'investissement (en milliers), cette dernière composante se subdivisant en : ressources ordinaires internes (RIO), ressources spéciales (PPTE, IADM et C2D).

### **Tableau 1 : Allocations budgétaires du MINHDU exercices 2009 à 2015(en milliers de FCFA)**

Sources : BIP et budget de fonctionnement 2009 à 2015

	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015

<b>TOTAL</b>	71 590 000	53 494 000	42 795 000	50 323 000	76 904 000	80 188 290	103 226 200
<b>BIP/RIO/PP TE/IADM</b>	39 622 000	32 456 000	15 000 000	17 500 000	44 500 000	36 600 000	39 109 000
<b>BF</b>	17 346 000	18 582 000	15 295 000	16 923 000	18 155 000	17 807 000	22 053 000
<b>C2D</b>	14 622 000	2 456 000	2 764 000	5 400 000	1 249 000	781 290	13 746 200
<b>Fonds de contre partie</b>	0	0		0		10 000 000	1 500 000
<b>RE</b>	0	0	12 500 000	10 500 000	13 000 000	15 000 000	26 818 000

### Graphique 1 :

Le graphique ci-dessus indique une embellie réelle en 2014, puisque l'enveloppe passe de 76,9 milliards à 80,1 milliards FCFA. Cette hausse s'explique par la prise en compte des travaux de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen à plus de 18 milliards, l'achèvement des 1675 logements par les PME nationales d'une enveloppe de plus de 08 milliards, l'achèvement des travaux de construction et de réhabilitation des voiries urbaines, bénéficiant d'ores et déjà d'une Autorisation d'Engagement pluriannuelle, d'un montant global de plus de 18 milliards.

Le graphique met surtout en évidence une tendance baissière du budget entre 2009 et 2012, puisque l'enveloppe passe de 71,5 milliards à 50,323 milliards FCFA, soit une diminution de 20 milliards FCFA en valeur absolue.

Le graphique ci-dessous indique qu'entre 2009 et 2014, le budget global du MINH DU oscille entre 71,5 milliards (2009) et 80,1 milliards (2014). La dotation 2012 (50,323 milliards) se situe bien dans cet intervalle quoiqu'elle représente une progression par rapport à l'année d'avant (42,5 milliards FCFA). Il y a donc lieu de s'interroger si ce niveau d'investissement permet de

suivre efficacement les problèmes liés à l'urbanisation rapide de nos cités.

L'analyse du budget selon les sources de financement relève trois catégories de ressources :

- les ressources internes ordinaires (RIO) ;
- les ressources spéciales (C2D) ;
- les ressources externes.

Les ressources internes ordinaires (BIP et fonctionnement) ont augmenté légèrement de l'ordre de 44,5 milliards FCFA pour le BIP et 18,7 milliards pour le budget de fonctionnement en 2013.

S'agissant des ressources C2D, il convient de rappeler ce qui suit :

- elles représentent les seules ressources spéciales disponibles après la disparition des ressources PPTE et IADM en fin 2011 ;
- dans le cadre du premier C2D exécuté entre 2007 et 2011, le montant desdites ressources dégagées au profit des deux grandes métropoles était de 75,435 milliards. Le second C2D d'un montant de 80 milliards devrait démarrer en 2015 et s'étend à 3 nouvelles Communautés Urbaines que sont Garoua, Bertoua et Bafoussam.

La physionomie de ces villes devrait changer dans les toutes prochaines années grâce à ce financement spécial.

Pour ce qui est des ressources externes, les trois projets bénéficiaires (PGU, PADY 2 et le projet d'assainissement des eaux pluviales de Douala) sont toujours à l'œuvre. Auxquelles il faudrait augmenter le projet de construction de logements sociaux avec la coopération chinoise. Quant au PDUE, le projet tire vers sa fin.

Graphique 2 : Evolution (en millier) du Budget du MINH DU selon les sources de financement

Source : Budget MINH DU 2009-2015

**Conclusion** : sans perdre de vue les contraintes liées au cadrage macro-économique global, nous pensons que les besoins que suscite la physionomie actuelle de nos villes ne peuvent pas être résolus efficacement avec le niveau actuel de financement dédié à ce sous-secteur. Ceci d'autant qu'un nouveau sous-secteur comme l'habitat apparaît comme plus exigeant en matière de financement. Un effort supplémentaire devrait être consenti les prochaines années pour accompagner le développement de ce sous-secteur.

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

Pour le triennat 2016-2018, le MINH DU entend poursuivre son action de renforcement du rôle économique des villes et, d'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations urbaines. Et ce, à travers les axes ci-après :

- développement de la planification urbaine;

- amélioration de l'habitat ;
- amélioration de l'environnement urbain et de l'accessibilité aux services urbains de base ;
- développement des infrastructures de transport urbain.

Pour ce faire, les tâches jouissant d'une maturité avérée ont été identifiées et retenues dans le CDMT 2016-2018 et dans le Projet de Performance des Administrations 2016 du MINHDU en rapport avec les quatre programmes qui ont d'ores et déjà fait l'objet d'actualisation au cours de cet exercice. Il sera question, pour la période de référence, de réhabiliter chaque année la voirie bitumée et la voirie en terre respectivement dans une **trentaine** de villes secondaires dans le cadre du fonds routier et une **dizaine** de communes dans le cadre des transferts de ressources.

Au demeurant, il convient de relever que 2016 sera l'année de démarrage des grands travaux urbains. A titre d'illustration citons entre autres :

- la deuxième phase du projet d'assainissement de Yaoundé (PADY2) avec la construction de 14 km de canal sur le Mfoundi et ses affluents ;
- le drainage pluvial de Douala avec la construction de 39 km de canaux qui suivent les 09 cours d'eau naturels principaux correspondant aux 09 bassins versant, et le recalibrage des exutoires sur 09 km de canaux en terre ainsi que le pavage de 20 km de voies sur berges ;
- la mise en œuvre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance volet Voirie par la réhabilitation de 50 km de voies structurantes et de désenclavement des quartiers pour les deux (02) villes de Douala et Yaoundé et volet Habitat. Pour le volet habitat, la construction de 800 logements et les équipements socioculturels y afférents dans huit chefs lieux du Cameroun, Douala et Yaoundé non compris ;
- le projet d'aménagement des voies d'accès aux stades de football dans les villes de Bafoussam, Garoua, Yaoundé, Douala et Limbé dans le cadre des CAN 2016 et 2019 ;
- le projet de valorisation touristique et économique du Lac Municipal et de l'aménagement de la vallée de la MINGOA à Yaoundé ;
- l'accélération de la construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen section rase campagne et le bouclage des études de la section dite urbaine ;
- la poursuite du programme gouvernemental de construction de logements sociaux avec l'achèvement du volet réalisé par la coopération chinoise à hauteur de 1500 logements dont 660 logements à Yaoundé et 660 logements à Douala ; 50 logements à Bafoussam, 50 logements à Sangmélina, 50 logements à Limbe et 50 logements à Bamenda. Le volet réalisé par les PME en faveur de 1675 logements connaîtra les travaux d'habitabilité et d'achèvement des logements ;
- l'achèvement des études et le démarrage des premiers travaux à Bafoussam, Bertoua et Garoua dans le cadre du C2D urbain deuxième génération, Capitales Régionales. Dans la même veine, la préparation du C2D urbain capitales régionales troisième génération en faveur

des villes de Maroua, Ngaoundéré Ebolowa et Bamenda.

#### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Le bilan diagnostic du sous-secteur urbain a mis en exergue les enjeux du sous-secteur à savoir :

- la maîtrise de l'urbanisation pour un développement économique et social durable ;
- l'accroissement de la production des espaces urbanisés aménagés selon les règles de l'urbanisme ;
- l'amélioration de l'accès des populations aux logements décentes et aux services urbains de base ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- l'accroissement de l'offre de transport urbain de masse ;
- l'amélioration de l'offre du secteur privé opérant en milieu urbain ;
- l'amélioration de la gouvernance urbaine.

Pour répondre à ces préoccupations, la stratégie de développement du sous-secteur urbain s'est fixée comme objectif stratégique de «**maîtriser le développement urbain et améliorer le cadre et les conditions de vie des populations urbaines à l'effet d'accroître la compétitivité et l'efficacité économique, sociale et environnementale des villes**».

#### ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La réalisation de l'objectif stratégique susmentionné passe par la mise en œuvre de quatre programmes :

**Le programme 496** dont l'objectif est de rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécemment en milieu urbain, traitera de toutes les préoccupations relatives à la planification urbaine, la restructuration et la rénovation de l'habitat existant, la construction de logements neufs (sociaux, moyen et haut standing) et enfin l'aménagement des zones d'extension urbaine. ;

**Le programme 497** dont l'objectif est d'assainir et embellir l'espace urbain et assier une bonne gouvernance urbaine, traitera de la réalisation des infrastructures de proximité (ouvrages d'assainissement, ouvrages de drainage, aires de détente) et la fourniture des services urbains de base (accès à l'eau potable, éclairage public, élimination des déchets solides), protection et sécurisation des zones à risques et limitation des nuisances diverses).

**Le programme 498** permettra d'améliorer la mobilité urbaine à travers l'amélioration de la couverture des villes par des réseaux de transport urbain adaptés au transport collectif et semi collectif, la mise en place d'une politique plus incitative de développement des moyens de transport urbain de masse et une meilleure maîtrise de la gestion des réseaux et du trafic en milieu urbain

**Le programme 499** dont l'objectif est d'améliorer la coordination des services et assurer les performances des services du MINH DU, contribuera à réunir les conditions idoines d'une mise en œuvre efficace et efficiente des programmes opérationnels à travers des actions qui concourent à la consolidation des acquis du sous-secteur dans les domaines

des ressources humaines, matérielles et financières, du renforcement des audits internes et de la coordination des services.

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 496

DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE	Assurer la maîtrise de l'occupation du sol	Nombre de documents de planification urbaine élaborés/actualisés et approuvés	58	2	Rapports
02	RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	Assurer la production des espaces urbanisés descent	Superficie d'espaces urbains aménagés	1 254	120	Rapports
03	CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	Accroître l'offre de logements décentes en milieu urbain	Nombre de logements construits	1 120	1 880	Rapports

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 497

AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides	Linéaire de drains construits	55,4	63	Rapport
			Nombre de station d'épuration construites et/ou réhabilitées	3	1	Rapport
02	EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS	Embellir et sécuriser le paysage urbain	superficie d'espaces aménagés	23 000	43 000	Rapport
03	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN	Promouvoir le développement social intégré en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base	Nombre de jeunes en difficultés formés au petits métiers urbains	1 082	200	Rapport
			Nombre de comité de quartiers créés	13	1	Rapport
04	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE	Améliorer la participation de tous les acteurs urbains dans l'élaboration et la mise en oeuvre des projets urbains	Nombre de plate forme de concertation fonctionnelle	8	6	Rapport

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 498

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	maintenir les voiries dans un bon état	Linéaire de voirie urbaine revetue /entretenu	7,3	4,5	Rapport
			Linéaire de voirie en terre entretenue	136,5	100	Rapport
02	RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE	rétablir les performances des routes urbaines	Linéaire de voirie urbaine revetue /rehabilité	314	66	Rapport
03	CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	Etendre le réseau viaire dans les villes	Linéaire de voirie urbaine construit	34,2	10	Rapport

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 499

## GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	Améliorer le cadre institutionnel et Juridique du sous-secteur urbain	Nombre de projets de textes élaborés	14	2	Textes élaborés
02 RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	Améliorer la performance des acteurs urbains	Nombre de personnels formé	366	110	Rapport
03 COORDINATION DES SERVICES	Améliorer l'efficacité, le rendement et la cohérence des services	Taux d'exécution des projets	100	100	Rapport d'activité



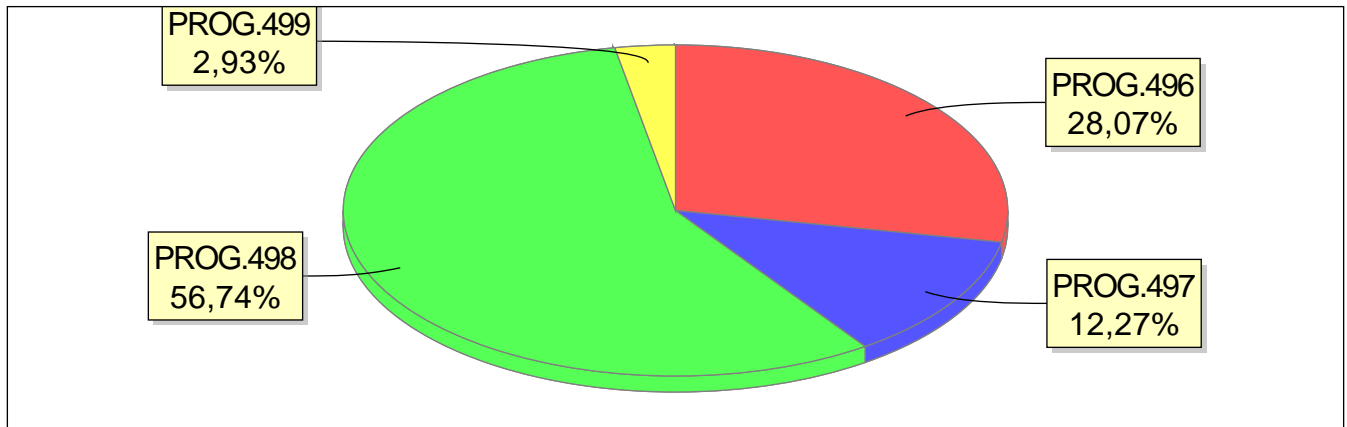
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



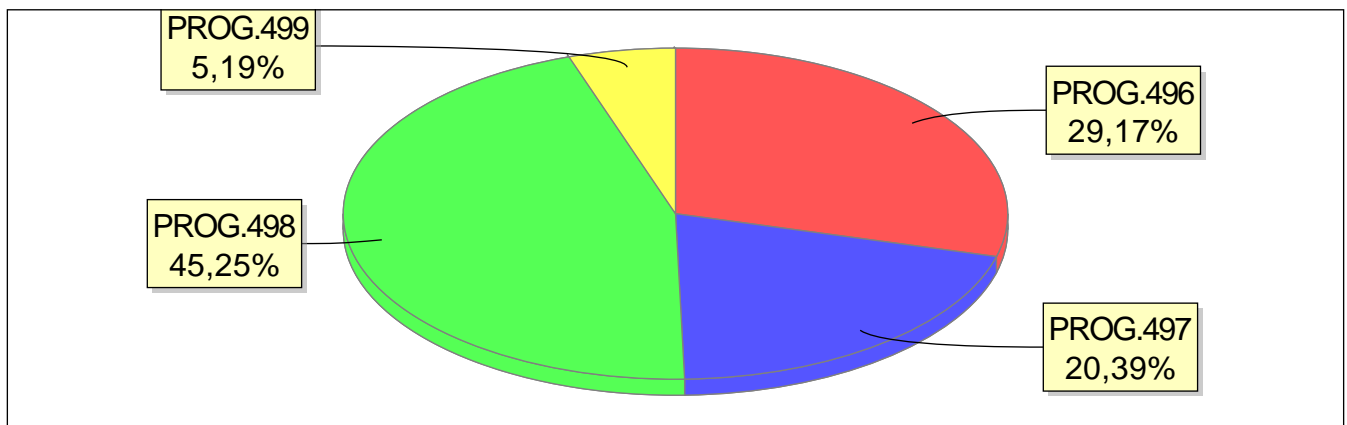
**REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE**

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
496	DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	3 243 901 000	3 243 901 000	85 205 417 000	48 559 152 000	88 449 318 000	51 803 053 000
497	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	3 169 569 000	3 169 569 000	35 489 964 839	33 039 964 839	38 659 533 839	36 209 533 839
498	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	4 697 303 000	4 697 303 000	174 095 341 161	75 648 631 161	178 792 644 161	80 345 934 161
499	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	8 115 227 000	8 115 227 000	1 105 774 000	1 105 774 000	9 221 001 000	9 221 001 000
<b>TOTAL</b>		<b>19 226 000 000</b>	<b>19 226 000 000</b>	<b>295 896 497 000</b>	<b>158 353 522 000</b>	<b>315 122 497 000</b>	<b>177 579 522 000</b>

**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**



**CREDITS DE PAIEMENT**





## 6. PROGRAMME 496

### DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**EMMANUEL ANYANG ASONGWEO**

*Directeur de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière*



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'amélioration de l'habitat se fera à travers trois grandes actions :

Action 1- Développement de la planification urbaine. Le Bilan-Diagnostic a montré que les villes camerounaises souffrent de l'insuffisance d'espaces aménagés, dont l'une des principales causes est l'absence ou la non application des documents d'urbanisme, de la réglementation de l'occupation et de l'usage des sols. Pour remédier à ce dysfonctionnement qui handicape à la fois la production de masse de l'habitat décent et le développement des infrastructures de transport urbain, la présente action prévoit d'actualiser les documents d'urbanisme lorsqu'ils sont caducs, de les élaborer lorsqu'ils n'existent pas, de procéder à leur approbation et surtout veiller à leur mise en uvre scrupuleuse.

Action 2- Réalisation des opérations d'aménagement urbain. Le diagnostic posé sur l'habitat a révélé qu'environ 70% de l'espace urbain est occupé par les quartiers d'habitat spontané, anarchique et indécent. L'objectif de cette action est donc de réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécent en milieu urbain. Pour ce faire, la réalisation des opérations d'aménagement urbain telles que définies dans la loi N°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun est nécessaire. Il s'agit de la restructuration et de la rénovation urbaines, mais aussi de l'aménagement de nouvelles trames urbaines dans les zones périurbaines, qui concourent à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité des populations au regard de la situation foncière, de l'état des constructions, de l'accès aux habitations, des espaces verts, de l'environnement et des voiries et réseaux divers.

Action 3- Construction de nouveaux bâtiments. Du bilan-diagnostic du sous-secteur, il ressort que le déficit actuel en logements décents est estimé à environ 1 000 000 d'unités auxquelles s'ajoutent au moins 60 000 nouvelles demandes annuelles. En effet, malgré les multiples efforts déployés par l'Etat Camerounais, l'offre publique et privée de logements n'a pas répondu qualitativement et quantitativement à la demande. Cette action a donc pour objectif d'améliorer l'offre de logements décents et de terrains à bâtir en milieu urbain.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécent en milieu urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de ménage supplémentaire ayant accès à un habitat décent	nb	2014	105 928	2016	2 320

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de ménage supplémentaire ayant accès à un habitat décent	
Objectif	Rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécent en milieu urbain	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	496 - DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Habitat social et de la promotion immobilière (DHSPI)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération (DEPC) Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 105928
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2016	Valeur: 2320.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 2320
	Année: 2017	Valeur: 4000
	Année: 2018	Valeur: 6015
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité Rapport d'études Compte rendu des réunions Procès verbaux	
Mode de collecte des données	Enquêtes Missions de terrain Réunions	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINHDU FEICOM INS INC	
Vérification/ Validation des données	Cellule des Données Urbaines - MINH DU	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Données Urbaines INS	
Coût de collecte et d'analyse	RAs	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

## — RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE
- ACTION 02:** RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
- ACTION 03:** CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

## — 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le Bilan-Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a relevé d'énormes problèmes en matière d'habitat en milieu urbain. Ces problèmes sont caractérisés par le développement d'un habitat indécents et anarchique dans l'essentiel des zones urbaines. Les principales causes de ces problèmes sont l'absence ou la non application des documents d'urbanisme et l'insuffisance de l'offre de logements décents (en locatif et en accession) et de terrains à bâtir (pour les candidats à la construction et pour les promoteurs, publics ou privés). Avec de tels problèmes, le Cameroun atteindra difficilement ses objectifs de développement économique et social tels que fixés dans la Vision-2035. Par conséquent, des voies et moyens doivent être trouvés pour qu'à l'horizon de la Vision, la proportion de l'habitat indécents en milieu urbain soit réduite de façon significative, et que la production de terrains et de logements décents réponde aux besoins des populations.

Pour cela, les actions à entreprendre sont, l'élaboration des documents de planification urbaine, la restructuration et la rénovation des quartiers précaires, la construction de logements neufs et l'aménagement des zones d'extension urbaine.

## — 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE

Le Bilan-Diagnostic a montré que les villes camerounaises souffrent de l'insuffisance d'espaces aménagés, dont l'une des principales causes est l'absence ou la non application des documents d'urbanisme, de la réglementation de l'occupation et de l'usage des sols. Pour remédier à ce dysfonctionnement qui handicape à la fois la production de masse de l'habitat décent et le développement des infrastructures de transport urbain, la présente action prévoit d'actualiser les documents d'urbanisme lorsqu'ils sont caducs, de les élaborer lorsqu'ils n'existent pas, de procéder à leur approbation et surtout veiller à leur mise en uvre scrupuleuse.

#### OBJECTIF 1. Assurer la maîtrise de l'occupation du sol

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents de planification urbaine élaborés/actualisés et approuvés	nb	2015	58	2016	2

**ACTION 02****RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN**

Action 2- Réalisation des opérations d'aménagement urbain. Le diagnostic posé sur l'habitat a révélé qu'environ 70% de l'espace urbain est occupé par les quartiers d'habitat spontané, anarchique et indécents. L'objectif de cette action est donc de réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécents en milieu urbain. Pour ce faire, la réalisation des opérations d'aménagement urbain telles que définies dans la loi N°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun est nécessaire. Il s'agit de la restructuration et de la rénovation urbaines, mais aussi de l'aménagement de nouvelles trames urbaines dans les zones périurbaines, qui concourent à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité des populations au regard de la situation foncière, de l'état des constructions, de l'accès aux habitations, des espaces verts, de l'environnement et des voiries et réseaux divers.

**OBJECTIF 1.** Assurer la production des espaces urbanisés descent

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Superficie d'espaces urbains aménagés	ha	2014	1 254	2016	120

**ACTION 03****CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS**

Action 3- Construction de logements neufs Du bilan-diagnostic du sous-secteur, il ressort que le déficit actuel en logements décents est estimé à environ 1 000 000 d'unités auxquelles s'ajoutent au moins 60 000 nouvelles demandes annuelles. En effet, malgré les multiples efforts déployés par l'Etat Camerounais, l'offre publique et privée de logements n'a pas répondu qualitativement et quantitativement à la demande. Cette action a donc pour objectif d'améliorer l'offre de logements décents et de terrains à bâtir en milieu urbain.

**OBJECTIF 1.** Accroître l'offre de logements décents en milieu urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de logements construits	nb	2014	1 120	2016	1 880

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de documents de planification urbaine élaborés/actualisés et approuvés	
Objectif	Assurer la maîtrise de l'occupation du sol	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	496 - DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	
Action concernée par l'objectif	01 - DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération (DEPC)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Délégués Régionaux MINH DU CTD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 08
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 02
	Année: 2017	Valeur: 10
	Année: 2018	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité Rapport d'étude Compte rendu des réunions	
Mode de collecte des données	Enquêtes Missions de terrain Réunion Rapport d'étude	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des Etudes et de la Planification - MINH DU CTD FEICOM INS INC	
Vérification/ Validation des données	Ateliers	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Planification - MINH DU	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Données Urbaines et d'Habitat	
Coût de collecte et d'analyse	100 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Superficie d'espaces urbains aménagés	
Objectif	Assurer la production des espaces urbanisés descent	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	496 - DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	
Action concernée par l'objectif	02 - RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Opérations Urbaines Sous Direction des Opérations d'Aménagement et d'Embellissement	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	PDUE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapport d'étude	
Unité de mesure	hectare (ha)	
Mode de calcul	Mésure	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 410
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 120.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 140
	Année: 2017	Valeur: 140
	Année: 2018	Valeur: 140
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'étude	
Mode de collecte des données	Exploitation rapport d'étude	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services Régionaux MINH DU	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Sous Direction des Opérations d'Aménagement et d'Embellissement	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous Direction des Opérations d'Aménagement et d'Embellissement	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de logements construits	
Objectif	Accroître l'offre de logements décents en milieu urbain	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	496 - DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	
Action concernée par l'objectif	03 - CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière (DHSPI)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière (DHSPI)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 1120
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 1880.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 1880
	Année: 2017	Valeur: 3500
	Année: 2018	Valeur: 4915
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité Compte rendu de réunion Procès-verbaux de réception	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Equipe special de projet Unité Opérationnelle Responsables déconcentrés du MINH DU	
Vérification/ Validation des données	Visite de chantier	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière (DHSPI)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière (DHSPI)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

## ■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE	767 977 000	767 977 000	160 000 000	160 000 000	927 977 000	927 977 000
02	RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	24 500 000	24 500 000	40 591 309 000	25 696 522 000	40 615 809 000	25 721 022 000
03	CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	2 451 424 000	2 451 424 000	44 454 108 000	22 702 630 000	46 905 532 000	25 154 054 000
<b>TOTAL</b>		<b>3 243 901 000</b>	<b>3 243 901 000</b>	<b>85 205 417 000</b>	<b>48 559 152 000</b>	<b>88 449 318 000</b>	<b>51 803 053 000</b>

## 7. PROGRAMME 497

### AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**GERARD MANDENGUE**

*Directeur des Etudes, de la Planification et de la Coopération*



## ■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Action 1- Amélioration de l'environnement urbain. Cette action vise à maîtriser la gestion des eaux pluviales et usées, améliorer la gestion des déchets solides protéger les populations des risques naturels, anthropiques, des pollutions et nuisances de toutes sortes.

Action 2- embellissement et sécurisation des centres urbains. Cette action vise à rendre les villes plus accueillantes et plus attrayantes dans un but touristique, mais davantage dans le but de permettre aux populations de se récréer et de limiter le stress, gage d'une meilleure santé. Il s'agit également de rechercher des solutions idoines et de proximité devant permettre, au terme de leur mise en uvre, de réduire de façon sensible l'insécurité dans nos villes.

Action 3 : promotion du développement social intégré de tous les groupes sociaux en milieu urbain. La présente action vise à apporter des réformes nécessaires en vue d'impliquer les groupes sociaux vulnérables (notamment les jeunes en difficulté en milieu urbain) dans le processus de développement des villes.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 Assainir et embelir l'espace urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de ménage supplémentaire ayant accès à un système d'assainissement	nb	2015	153 146	2018	399 055

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de ménage supplémentaire ayant accès à un système d'assainissement	
Objectif	Assainir et embelir l'espace urbain	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	497 - AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération (DEPC)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Opérations Urbaines (DOU) Division du Développement Social Urbain (DDSU) Programme de Gouvernance Urbaine (PGU)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 153146
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 399055.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 0
	Année: 2017	Valeur: 0
	Année: 2018	Valeur: 2145909
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité Compte rendu de réunion Procès-verbaux de réception	
Mode de collecte des données	Enquêtes Analyse Statistique	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Opérations Urbaines (DOU) Division du Développement Social Urbain (DDSU)	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération (DEPC)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Données Urbaines d'Habitat (CDUH)	
Coût de collecte et d'analyse	ras	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	ras	
Modalités d'interprétation	ras	
5) Commentaires		
ras		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN
- ACTION 02:** EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS
- ACTION 03:** PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN
- ACTION 04:** AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE

## ■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le Bilan-Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a relevé une détérioration accentuée du cadre de vie en milieu urbain doublée de la difficulté de la mise en cohérence de tous les leviers novateurs d'une gestion optimale de la cité.

Ce programme comporte quatre actions destinées à l'amélioration dudit cadre. Il s'agira de l'embellissement des centres urbains (ravalements des façades, plans d'épannelage, aménagement des espaces verts...), de l'amélioration de l'assainissement urbain (ouvrages d'assainissement, ouvrages de drainage, aires de détente) et la fourniture des services urbains de base (accès à l'eau potable, éclairage public, élimination des déchets solides, protection et sécurisation des zones à risques et limitation des nuisances diverses), de l'amélioration de la gouvernance urbaine (renforcement du cadre institutionnel et juridique et de la capacité d'intervention du secteur privé urbain, promotion du partenariat entre acteurs urbains, amélioration de la communication sociale et protections des couches sociales vulnérables en milieu urbain).

## ■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN

Action 1- Improvement of the urban environment. This action aims to control the management of rainwater and wastewater, improve the management of solid waste, protect the population against natural and man-made hazards, pollution and all forms of nuisances.

#### OBJECTIF 1. Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de station d'épuration construites et/ou réhabilitées	nb	2014	3	2016	1
2	Linaire de drains construits	%	2014	55,4	2018	63

**ACTION 02****EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS**

Action 2- beautification and securing urban centers. This action aims to make towns more welcoming and attractive for purposes of tourism, but also to permit the population to have leisure, limit stress, the best bet for better health. The concern will also be to find appropriate and proximity solutions whose completed implementation should significantly reduce insecurity in our towns.

**OBJECTIF 1.** Embellir et sécuriser le paysage urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	superficie d'espaces aménagés	m2	2014	23 000	2016	43 000

**ACTION 03****PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN**

Action 3: promotion of integrated social development of all urban social groups. This action aims to afford the reform necessary in order to involve vulnerable social groups (especially urban youths in difficulty) in the urban development process.

**OBJECTIF 1.** Promouvoir le développement social intégré en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de comité de quartiers créés	nb	2014	13	2016	1
2	Nombre de jeunes en difficultés formés au petits métiers urbains	nb	2014	1 082	2016	200

**ACTION 04****AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE**

Action 4: Improvement of urban governance. The urban sub-sector development strategy has identified the obstacles to urban governance as being the difficulty in coordinating pioneering levers for optimum management of the city. The efforts deployed can only achieve the results expected if keen attention is paid to private urban sector interventions and the effectiveness of urban governance. By developing permanent dialog between urban stakeholders, this action is a response to the said concern. There will be need to establish an urban communication plan, inform and educate urban stakeholders and the population about new construction technologies, housing standards, popularize the instruments governing town planning and urban development in Cameroon, strengthen institutional and legal capacity, and the intervention capacity of the urban private sector, and promote partnership between urban stakeholders.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la participation de tous les acteurs urbains dans l'élaboration et la mise en oeuvre des projets urbains

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de plate forme de concertation fonctionnelle	nb	2014	8	2015	6

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de station d'épuration construites et/ou réhabilitées	
Objectif	Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	497 - AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	
Action concernée par l'objectif	01 - AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-Direction de l'Assainissement et du Drainage (SDAD)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) Communauté Urbaine de Douala (CUD)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 03
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 1.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 0
	Année: 2017	Valeur: 1
	Année: 2018	Valeur: 1
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Cellule d'exécution des projets Direction des Opérations Urbaines (DOU) CTD	
Mode de collecte des données	Mission sur le terrain Rapport d'exécution	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-Direction de l'Assainissement et du Drainage (SDAD) Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) Communauté Urbaine de Douala (CUD)	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-Direction de l'Assainissement et du Drainage (SDAD)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-Direction de l'Assainissement et du Drainage (SDAD)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linaire de drains construits	
Objectif	Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	497 - AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	
Action concernée par l'objectif	01 - AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous Direction de l'Assainissement et du Drainage (SDAD)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) Communauté Urbaine de Douala (CUD)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Mètre Linaire	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 54.4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 63.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 0
	Année: 2017	Valeur: 0
	Année: 2018	Valeur: 63
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Cellule d'exécution des projets Direction des Opérations Urbaines (DOU) CTD	
Mode de collecte des données	Mission de terrain Rapport d'exécution	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Opérations Urbaines (DOU) Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) Communauté Urbaine de Douala (CUD)	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-Direction de l'Assainissement et du Drainage (SDAD)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-Direction de l'Assainissement et du Drainage (SDAD)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	superficie d'espaces aménagés	
Objectif	Embellir et sécuriser le paysage urbain	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	497 - AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	
Action concernée par l'objectif	02 - EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous direction de l'Embellissement	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CTD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitatives	
Unité de mesure	mètre carré (m2)	
Mode de calcul	mesure	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 23000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 43000.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 0
	Année: 2017	Valeur: 20000
	Année: 2018	Valeur: 20000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	directions techniques	
Mode de collecte des données	mission sur le terrain rapports d'exécution	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Opérations Urbaines (DOU), CTD services déconcentrés MINH DU	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Sous direction de l'Embellissement	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous direction de l'Embellissement	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de comité de quartiers créés	
Objectif	Promouvoir le développement social intégré en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	497 - AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	
Action concernée par l'objectif	03 - PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de Développement Social Urbain (DDSU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	PDUE CTD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 13
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 1.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 1
	Année: 2017	Valeur: 1
	Année: 2018	Valeur: 1
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports	
Mode de collecte des données	Exploitation rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de Développement Social Urbain (DDSU)	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de Développement Social Urbain (DDSU)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de Développement Social Urbain (DDSU)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de jeunes en difficultés formés au petits métiers urbains	
Objectif	Promouvoir le développement social intégré en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	497 - AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	
Action concernée par l'objectif	03 - PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division du Développement Social Urbain (DDSU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CTD BIT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 1082
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 200.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 200
	Année: 2017	Valeur: 200
	Année: 2018	Valeur: 200
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport de formation	
Mode de collecte des données	Addition	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Promotion et de l'Insertion Social en Milieu Urbain (CPISMU)	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Promotion et de l'Insertion Social en Milieu Urbain (CPISMU)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Promotion et de l'Insertion Social en Milieu Urbain (CPISMU)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de plate forme de concertation fonctionnelle	
Objectif	Améliorer la participation de tous les acteurs urbains dans l'élaboration et la mise en oeuvre des projets urbains	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	497 - AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	
Action concernée par l'objectif	04 - AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération (DEPC)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CTD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2015	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 6
	Année: 2017	Valeur: 6
	Année: 2018	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données	Exploitation rapport d'activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des Données Urbaines d'Habitat (CDUH)	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Données Urbaines d'Habitat (CDUH)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Données Urbaines d'Habitat (CDUH)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	0	0	34 223 118 281	31 773 118 281	34 223 118 281	31 773 118 281
03	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN	3 169 569 000	3 169 569 000	686 846 558	686 846 558	3 856 415 558	3 856 415 558
04	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE	0	0	580 000 000	580 000 000	580 000 000	580 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>3 169 569 000</b>	<b>3 169 569 000</b>	<b>35 489 964 839</b>	<b>33 039 964 839</b>	<b>38 659 533 839</b>	<b>36 209 533 839</b>

## 8. PROGRAMME 498

### DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**ARMAND ROMUALD NDJIBA BAMI**  
*Directeur des Opérations Urbaines*



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mise en oeuvre du programme se fera au travers des quatre (03) actions suivantes:

### Action 1: Entretien de la voirie urbaine

Cette action vise à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leur voirie dans un état de praticabilité acceptable.

### Action 2: Réhabilitation de la voirie urbaine

L'objectif de cette action est de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée de vie, afin de maintenir ou améliorer leur niveau de service. Cette action vise à apporter un appui de l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en uvre des plans de déplacement urbain

### Action 3: Construction de la voirie urbaine

Cette action vise à doter les villes de nouvelles routes revêtues pour combler progressivement le déficit général en voirie bitumée.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 Améliorer la mobilité urbaine

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	linaire de voirie urbaine construit/réhabilité/entretenu	km	2014	354	2016	80

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	linaire de voirie urbaine construit/réhabilité/entretenu	
Objectif	Améliorer la mobilité urbaine	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	498 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CTD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Mésure	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 354
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2016	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 80
	Année: 2017	Valeur: 85
	Année: 2018	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Opérations Urbaines (DOU) Cellule de Suivi	
Mode de collecte des données	Réunion d'évaluation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CONAROUTE MINH DU CTD	
Vérification/ Validation des données	Constat des travaux	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Données Urbaines d'Habitat (CDUH) INS	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

## — RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE
- ACTION 02:** RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE
- ACTION 03:** CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE

## — 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le bilan-diagnostic effectué dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a montré que dans les villes camerounaises, la mobilité urbaine est handicapée par la faiblesse quantitative et qualitative de l'offre de transports collectifs et semi-collectifs. Les principales causes identifiées sont l'insuffisance de la couverture des villes par un réseau viaire principal et une politique peu incitative de développement du transport urbain de masse. Le développement des activités économiques et sociales en milieu urbain souffre de cette situation.

Pour y remédier, la mise en uvre du programme de développement des infrastructures de transport urbain permettra d'améliorer la mobilité urbaine par le relèvement du niveau de service du réseau existant, tout en résorbant progressivement le déficit constaté, ceci à travers une meilleure programmation des interventions en matière de voirie urbaine, l'entretien, la réhabilitation et la construction des voiries en terre et revêtues, l'appui au développement du transport par rail dans les grandes villes, le développement des zones de stationnement et de plates-formes d'échanges, l'appui à l'amélioration du trafic urbain.

## — 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE

Cette action vise à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leur voirie dans un état de praticabilité acceptable.

#### OBJECTIF 1. maintenir les voiries dans un bon état

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de voirie en terre entretenue	km	2014	136,5	2016	100
2 Linéaire de voirie urbaine revetue /entretenu	km	2014	7,3	2015	4,5

**ACTION 02****RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE**

L'objectif de cette action est de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée de vie, afin de maintenir ou améliorer leur niveau de service. Cette action vise à apporter un appui de l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de déplacement urbain.

**OBJECTIF 1.** rétablir les performances des routes urbaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de voirie urbaine revetue /rehabilité	km	2014	314	2016	66

**ACTION 03****CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE**

Cette action vise à doter les villes de nouvelles routes revêtues pour combler progressivement le déficit général en voirie bitumée.

**OBJECTIF 1.** Etendre le réseau viaire dans les villes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de voirie urbaine construit	km	2014	34,2	2016	10

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linaire de voirie en terre entretenue	
Objectif	maintenir les voiries dans un bon état	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	498 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	
Action concernée par l'objectif	01 - ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CTD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Mésure	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 136.5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 100
	Année: 2017	Valeur: 100
	Année: 2018	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Opérations Urbaines (DOU) Cellule de Suivi	
Mode de collecte des données	Reunion d'évaluation Enquetes de terrain Exploitation rapport	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CONAROUTE MINHDU CTD	
Vérification/ Validation des données	Constat des travaux	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Données Urbaines d'Habitat (CDUH) INS	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de voirie urbaine revetue /entretenu	
Objectif	maintenir les voiries dans un bon état	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	498 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	
Action concernée par l'objectif	01 - ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CTD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Mésure	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 7.3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2015	Valeur: 4.5
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 4.5
	Année: 2017	Valeur: 4.5
	Année: 2018	Valeur: 4.5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Opérations Urbaines (DOU) Cellule de Suivi	
Mode de collecte des données	Réunion d'évaluation Enquêtes de terrain Exploitation rapport	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CONAROUTE MINHDU CTD	
Vérification/ Validation des données	Constat des travaux	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Données Urbaines d'Habitat (CDUH) INS	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de voirie urbaine revetue /rehabilité	
Objectif	rétablir les performances des routes urbaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	498 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	
Action concernée par l'objectif	02 - RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CTD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Mésure	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 314
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 66.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 66
	Année: 2017	Valeur: 66
	Année: 2018	Valeur: 66
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Opérations Urbaines (DOU) Cellule de Suivi	
Mode de collecte des données	Rapport d'évaluation Enquetes sur le terrain Exploitation rapport	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
Vérification/ Validation des données	Constat des travaux	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Données Urbaines d'Habitat (CDUH) INS	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de voirie urbaine construit	
Objectif	Étendre le réseau viaire dans les villes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	498 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	
Action concernée par l'objectif	03 - CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CTD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Mésure	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 34.2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 10
	Année: 2017	Valeur: 15
	Année: 2018	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Opérations Urbaines (DOU) Cellule de Suivi	
Mode de collecte des données	Rapport d'évaluation Enquêtes sur le terrain Exploitation rapport	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
Vérification/ Validation des données	Constat des travaux	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Opérations Urbaines (DOU)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Données Urbaines d'Habitat (CDUH) INS	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	0	0	1 958 371 642	1 958 371 642	1 958 371 642	1 958 371 642
02	RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE	4 000 000 000	4 000 000 000	5 270 135 740	5 270 135 740	9 270 135 740	9 270 135 740
03	CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	697 303 000	697 303 000	166 866 833 779	68 420 123 779	167 564 136 779	69 117 426 779
<b>TOTAL</b>		<b>4 697 303 000</b>	<b>4 697 303 000</b>	<b>174 095 341 161</b>	<b>75 648 631 161</b>	<b>178 792 644 161</b>	<b>80 345 934 161</b>



**9. PROGRAMME 499**

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU  
SOUS-SECTEUR URBAIN**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**JEREMIE YEMPIE**  
*Directeur des Affaires Générales*



## ■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mise en oeuvre du programme 499 se fera au travers des trois (03) actions suivantes:

Action 1- Amélioration du cadre institutionnel et juridique. Il s'agit de doter le MINH DU de moyens humains performants afin de garantir un développement urbain de qualité

Action 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières. Cette action vise à améliorer le cadre de travail du personnel en mettant à sa disposition des locaux, des équipements et un matériel appropriés.

Action 3 : Coordination des services. Cette action traitera essentiellement du suivi de l'évaluation du plan d'action, de la mise en place d'un système d'information pour le suivi des activités, de l'évaluation du fonctionnement et de la performance des services.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du MINH DU

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités budgétisées du Programme	%	2014	99,3	2016	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées du Programme	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du MINH DU	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	499 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales (DAG)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Affaires Juridiques (DAJ) Direction des Normes d'Habitat (DANH) Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération (DEPC)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Division (Numérateur : Engagement Dénominateur : Allocation Budgétaire)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 99.3
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2016	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 100
	Année: 2017	Valeur: 100
	Année: 2018	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Toutes les Structures du Programme	
Mode de collecte des données	Exploitation de l'application PROBMIS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générales (DAG)	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Affaires Générales (DAG)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales (DAG) Contrôle Financier auprès du MINH DU	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

## — RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
- ACTION 03:** COORDINATION DES SERVICES

## — 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le développement urbain s'articule autour des composantes principales et spécifiques à ce sous-secteur que sont l'urbanisme, l'habitat, le cadre de vie et les transports urbains. L'état des lieux et le bilan-diagnostic ont montré que les efforts dans ces domaines ne peuvent permettre d'atteindre les résultats escomptés que si une attention particulière est portée sur la question de l'affectation de ressources humaines, matérielles et financières compatibles avec les missions assignées aux structures chargées de la mise en œuvre des programmes opérationnels.

Le programme «Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur urbain» se présente ainsi comme un support aux programmes opérationnels. Il comporte trois actions regroupant des activités relatives aux préoccupations rappelées ci-dessus. Ces actions concourent à la consolidation des acquis du sous-secteur dans les domaines des ressources humaines matérielles et financières, ainsi que la coordination des services. Une de ces actions concerne également l'amélioration de la gouvernance urbaine (renforcement du cadre institutionnel et juridique et de la capacité d'intervention du secteur privé urbain, promotion du partenariat entre acteurs urbains, amélioration de la communication sociale et protections des couches sociales vulnérables en milieu urbain).

## — 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

Il s'agit de doter le MINH DU de moyens humains performants afin de garantir un développement urbain de qualité.

#### OBJECTIF 1. Améliorer le cadre institutionnel et Juridique du sous-secteur urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de projets de textes élaborés	nb	2014	14	2016	2

**ACTION 02****RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES**

Cette action vise à améliorer le cadre de travail du personnel en mettant à sa disposition des locaux, des équipements et un matériel approprié.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la performance des acteurs urbains

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de personnels formé	nb	2014	366	2016	110

**ACTION 03****COORDINATION DES SERVICES**

Cette action traitera essentiellement du suivi de l'évaluation du plan d'action, de la mise en place d'un système d'information pour le suivi des activités, de l'évaluation du fonctionnement et de la performance des services.

**OBJECTIF 1.** Améliorer l'efficacité, le rendement et la cohérence des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution des projets	%	2014	100	2016	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de projets de textes élaborés	
Objectif	Améliorer le cadre institutionnel et Juridique du sous-secteur urbain	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	499 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	
Action concernée par l'objectif	01 - AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Affaires Juridiques (DAJ)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Affaires Juridiques (DAJ)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 14
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 2
	Année: 2017	Valeur: 2
	Année: 2018	Valeur: 2
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Division des Affaires Juridiques (DAJ)	
Mode de collecte des données	Addition	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des Affaires Juridiques (DAJ)	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Division des Affaires Juridiques (DAJ)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Affaires Juridiques (DAJ)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de personnels formé	
Objectif	Améliorer la performance des acteurs urbains	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	499 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous Direction des Personnels,des Pensions et de la Solde (SDPSP)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous Direction des Personnels,des Pensions et de la Solde (SDPSP)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 366
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 110.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 110
	Année: 2017	Valeur: 110
	Année: 2018	Valeur: 110
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sous Direction des Personnels,des Pensions et de la Solde (SDPSP)	
Mode de collecte des données	Rapport de formation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous Direction des Personnels,des Pensions et de la Solde (SDPSP)	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Sous Direction des Personnels,des Pensions et de la Solde (SDPSP)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous Direction des Personnels,des Pensions et de la Solde (SDPSP)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution des projets	
Objectif	Améliorer l'efficacité, le rendement et la cohérence des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	499 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	
Action concernée par l'objectif	03 - COORDINATION DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (SDBMM)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (SDBMM)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Division	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 100
	Année: 2017	Valeur: 100
	Année: 2018	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Affaires Générales(DAG)	
Mode de collecte des données	Exploitation de l'application PROBMIS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générales(DAG)	
Vérification/ Validation des données	Application PROBMIS	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Affaires Générales(DAG)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales(DAG)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	0	0	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000
02	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	375 000 000	375 000 000	805 774 000	805 774 000	1 180 774 000	1 180 774 000
03	COORDINATION DES SERVICES	7 740 227 000	7 740 227 000	0	0	7 740 227 000	7 740 227 000
<b>TOTAL</b>		<b>8 115 227 000</b>	<b>8 115 227 000</b>	<b>1 105 774 000</b>	<b>1 105 774 000</b>	<b>9 221 001 000</b>	<b>9 221 001 000</b>

**ANNEXE**  
**TABLEAU DE BUDGETISATION**



**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	8	<b>INFRASTRUCTURES</b>	<b>315 058 637</b>	<b>177 579 522</b>
Fonction	81	<b>Affaires générale des infrastructures</b>	<b>9 221 001</b>	<b>9 221 001</b>
Programme	499	<b>GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN</b>	<b>9 221 001</b>	<b>9 221 001</b>
Action	01	<b>AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
Article	32 00 11	<b>Division des Affaires Juridiques</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe	2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	20 000	20 000
Article	33 00 01	<b>Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	60 000	60 000
Article	33 00 04	<b>Direction de l'Habitat Social et de la Promotion immobilière</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	10 000	10 000
Article	33 00 20	<b>Direction de l' Architecture et des Normes d'Habitat</b>	<b>210 000</b>	<b>210 000</b>
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	10 000	10 000
	2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	200 000	200 000
Action	02	<b>RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES</b>	<b>1 180 774</b>	<b>1 180 774</b>
Article	32 00 10	<b>Secrétariat Général</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
Paragraphe	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	60 000	60 000
Article	34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>451 714</b>	<b>451 714</b>
Paragraphe	2029	Etudes Générales	44 750	44 750
	2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	130 000	130 000
	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	246 964	246 964
	2281	Achats de véhicules à 2 roues (motos, mobylettes, bicyclettes, etc.)	30 000	30 000
Article	39 00 00	<b>Dépenses Communes du MINDUH</b>	<b>315 000</b>	<b>315 000</b>
Paragraphe	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	45 000	45 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	40 000	40 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 000	30 000
	6721	Bourses d'études	200 000	200 000
Article	44 10 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Paragraphe	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	100 000	100 000
Article	44 13 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Extrême-Nord</b>	<b>75 000</b>	<b>75 000</b>
Paragraphe	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	75 000	75 000
Article	45 11 25	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Mefou</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe	2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	25 000	25 000
Article	45 11 30	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Mefou-Akono</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	15 000	15 000
Article	45 11 40	<b>Délégation Départementale MINDUH Nyong et Kélé</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
Article	45 12 10	<b>Délégation Départementale MINDUH du Haut- Nyong</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	25 000	25 000
Article 45 13 10	<b>Délégation Départementale MINDUH de Logone et Chari</b>	<b>4 700</b>	<b>4 700</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 700	4 700
Article 45 15 20	<b>Delegation Departementale du MINDUH du Mayo- Rey</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 000	10 000
Article 45 16 30	<b>Delegation Departementale du MINDUH de la Momo</b>	<b>4 560</b>	<b>4 560</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 560	4 560
Article 45 17 05	<b>Delegation Departementale du MINDUH des Bamboutos</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe 2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	25 000	25 000
Article 45 17 10	<b>Delegation Departementale du MINDUH du Haut-Nkam</b>	<b>4 800</b>	<b>4 800</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 800	4 800
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale MINDUH du Ndé</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
Article 45 19 25	<b>Delegation Departementale du MINDUH de la Meme</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe 2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	25 000	25 000
Action 03	<b>COORDINATION DES SERVICES</b>	<b>7 740 227</b>	<b>7 740 227</b>
Article 22 00 21	<b>Cabinet du MINDUH</b>	<b>245 000</b>	<b>245 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	40 000	40 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	35 000	35 000
6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
Article 22 00 30	<b>CABINET SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINHDU</b>	<b>195 000</b>	<b>195 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	30 000	30 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	20 000	20 000
6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
Article 23 00 00	<b>Inspection Générale chargée des questions Techniques</b>	<b>49 000</b>	<b>49 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 23 00 01	<b>Inspection Générale chargée des Questions Administratives</b>	<b>49 000</b>	<b>49 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 23 00 02	<b>Inspecteur des Services N°1 des Questions Administratives</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 23 00 03	<b>Inspecteur de Services N°2 chargé des Questions Administratives</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 23 00 10	<b>Inspecteur des Services N°1 des Questions Techniques</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 23 00 20	<b>Inspecteur des Services N°2 des Questions Techniques</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 24 00 10	<b>Conseiller Technique n°1</b>	<b>16 500</b>	<b>16 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 24 00 11	<b>Conseiller Technique n°2</b>	<b>16 500</b>	<b>16 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 25 00 01	<b>Cellule d'Analyse et d'évaluation des Politiques et des Projets structurant relevant du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
Article 25 00 03	<b>Comité de Pilotage des Projets Soéciaux</b>	<b>82 000</b>	<b>82 000</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	12 000	12 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux		70 000	70 000
Article 25 00 04	<b>Comité Interministériel de Supervision de Pilotage du Programme Gouvernemental des Logements Sociaux</b>		<b>115 000</b>	<b>115 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		70 000	70 000
Article 25 00 05	<b>Commission d'Eligibilité de Promotion Immobilière</b>		<b>22 500</b>	<b>22 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		15 000	15 000
Article 25 00 06	<b>Comité de Pilotage Grand Yaoundé</b>		<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		15 000	15 000
Article 25 00 07	<b>Comité de Pilotage du Projet SAWA BEACH</b>		<b>45 000</b>	<b>45 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		15 000	15 000
Article 25 00 08	<b>Comité d'Eligibilité aux Programme d'Habitat Social</b>		<b>35 000</b>	<b>35 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		15 000	15 000
Article 25 00 09	<b>Comité chargé de l'élaboration des textes sur l'habitat et l'urbanisme</b>		<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		5 000	5 000
Article 28 00 01	<b>Cellule de lutte contre la Corruption</b>		<b>36 500</b>	<b>36 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		7 500	7 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		6 000	6 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		10 000	10 000
Article 29 00 00	<b>Dépenses Communes du Cabinet MINDUH</b>		<b>315 000</b>	<b>315 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		25 000	25 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000	25 000
6103	Achats de mobilier de bureau	35 000	35 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	50 000	50 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	45 000	45 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	40 000	40 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	95 000	95 000
Article 32 00 10	<b>Secrétariat Général</b>	<b>281 000</b>	<b>281 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	15 000	15 000
6267	Primes de rendement	80 000	80 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	31 000	31 000
Article 32 00 11	<b>Division des Affaires Juridiques</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 32 00 111	<b>Cellule des Etudes et de la Réglementation</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 32 00 112	<b>Cellule du Contentieux</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 32 00 12	<b>Cellule Informatique</b>	<b>28 500</b>	<b>28 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	13 000	13 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 32 00 13	<b>Cellule de Suivi</b>	<b>38 500</b>	<b>38 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	11 500	11 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article	32 00 14	<b>Cellule de Traduction</b>	<b>15 250</b>	<b>15 250</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 750	5 750
Article	32 00 15	<b>Cellule de Communication</b>	<b>23 500</b>	<b>23 500</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article	32 00 17	<b>Sous Direction Accueil, Courrier et Liaison</b>	<b>19 500</b>	<b>19 500</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article	33 00 23	<b>Sous Direction de la Documentation et des Archives</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article	34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>447 366</b>	<b>447 366</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	50 000	50 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	30 000	30 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	20 000	20 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000	20 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	15 000	15 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	35 000	35 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 256	2 256
	6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	30 000	30 000
	6165	Entretien des matériels de télécommunication	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	35 000	35 000
	6174	Frais de réception	50 000	50 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	50 000	50 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	50 110	50 110
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	20 000	20 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	5 000	5 000
Article	34 00 11	<b>Cellule SIGIPES</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article	34 00 12	<b>Sous Direction des Personnels de la Solde et des Pensions</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	13 000	13 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		12 000	12 000
Article 34 00 13	<b>Sous Direction du Budget, Matériel et de la Maintenance</b>		<b>45 000</b>	<b>45 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		20 000	20 000
Article 35 00 01	<b>Commission des Marchés</b>		<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		10 000	10 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité		10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		70 000	70 000
Article 35 00 02	<b>Comité de Préparation, de Suivi du Budget et de la chaine PPBS</b>		<b>112 438</b>	<b>112 438</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		10 438	10 438
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		21 000	21 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		51 000	51 000
Article 35 00 10	<b>Comité de Supervision et de suivi du C2D capitales régionales</b>		<b>35 000</b>	<b>35 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		15 000	15 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes du MINDUH</b>		<b>1 887 453</b>	<b>1 887 453</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		30 000	30 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		25 522	25 522
6103	Achats de mobilier de bureau		25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		40 000	40 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		6 701	6 701
6133	Frais de relève		6 256	6 256
6141	Abonnements et consommations d'eau		12 000	12 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité		48 000	48 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments		20 000	20 000
6162	Entretien des ascenseurs		5 000	5 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication		15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		25 000	25 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel		5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		30 000	30 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6174	Frais de réception	30 000	30 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	50 000	50 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	50 000	50 000
6186	Honoraires et frais annexes	15 000	15 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 355 227	1 355 227
6269	Primes spécifiques	21 080	21 080
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	21 000	21 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	10 000	10 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	16 667	16 667
Article 44 10 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua</b>	<b>55 560</b>	<b>55 560</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 560	1 560
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 10 105	<b>Service Administratif et Financier de l'adamaoua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	<b>57 540</b>	<b>57 540</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	3 540	3 540
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 11 114	<b>Service Administratif et Financier du centre</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Est</b>	<b>55 740</b>	<b>55 740</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 740	1 740
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 12 124	<b>Service Administratif et Financier de l'est</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Extrême-Nord</b>	<b>56 220</b>	<b>56 220</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 220	2 220
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 13 134	<b>Service Administratif et Financier de l'extrême nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Littoral</b>	<b>75 920</b>	<b>75 920</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	12 000	12 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	17 000	17 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 920	1 920
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 14 144	<b>Service Administratif et Financier du littoral</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Nord</b>	<b>55 920</b>	<b>55 920</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 920	1 920
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 15 154	<b>Service Administratif et Financier du nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Nord-Ouest</b>	<b>56 460</b>	<b>56 460</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 460	2 460
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 16 164	<b>Service Administratif et Financier nord ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	44 17 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest</b>	<b>66 880</b>	<b>66 880</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 000	8 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
	6267	Primes de rendement	3 000	3 000
	6269	Primes spécifiques	2 880	2 880
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article	44 17 174	<b>Service Administratif et Financier de l'ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	44 18 10	<b>Délégation Régionale MINDUH du Sud à Ebolowa</b>	<b>55 740</b>	<b>55 740</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
	6267	Primes de rendement	3 000	3 000
	6269	Primes spécifiques	1 740	1 740
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article	44 18 184	<b>Service Administratif et Financier sud</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	44 19 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Sud-Ouest</b>	<b>56 940</b>	<b>56 940</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 940	2 940
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 19 194	<b>Service Administratif et Financier sud ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 05	<b>Délégation Départementale MINDUH du Djerem</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 10 10	<b>Délégation Départementale MINDUH du Faro et Déo</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 10 15	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mayo Banyo</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 10 20	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mbéré</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 10 25	<b>Delegation Departementale MINDUH de la Vina</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 05	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Haute Sanaga</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 10	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Lékié</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 15	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mbam-Inoubou</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 20	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mbam-Kim</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 25	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Mefou</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 30	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Mefou-Akono</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 35	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mfoundi</b>	<b>12 600</b>	<b>12 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 40	<b>Délégation Départementale MINDUH Nyong et Kélé</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Article 45 11 45	<b>Délégation Départementale MINDUH du Nyong et Mfoumou</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 50	<b>Délégation Départementale MINDUH du Nyong et So'o</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 12 05	<b>Delegation Departementale du MINDUH de la Boumba-Egoko</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 12 10	<b>Délégation Départementale MINDUH du Haut- Nyong</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 12 15	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Kadey</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 12 25	<b>Délégation Départementale MINDUH Lom et Djere</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 05	<b>Délégation Départementale MINDUH du Diamare</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 10	<b>Délégation Départementale MINDUH de Logone et Chari</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 13 15	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mayo Danaï</b>		<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 13 20	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mayo Kani</b>		<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 13 25	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mayo Sava</b>		<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 13 30	<b>Delegation Departementale MINDUH du Mayo-Tsanaga</b>		<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 14 05	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Moungo</b>		<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 14 10	<b>Délégation Départementale MINDUH du Nkam</b>		<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 14 15	<b>Délégation Départementale MINDUH d'Edea</b>		<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 14 20	<b>Délégation Départementale MINDUH de Douala</b>	<b>19 100</b>	<b>19 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 15 05	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Benoue</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 15 10	<b>Delegation Departementale du MINDUH du Faro</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 15 15	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mayo Louti</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 15 20	<b>Delegation Departementale du MINDUH du Mayo- Rey</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 16 05	<b>Delegation Departementale du MINDUH de Boyo</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 16 10	<b>Délégation Départementale MINDUH de Bui</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 16 15	<b>Délégation Départementale MINDUH du Donga Mentung</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 16 20	<b>Délégation Départementale MINDUH de Menchum</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 16 25	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Mezam</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 16 30	<b>Delegation Departementale du MINDUH de la Momo</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 16 35	<b>Délégation Départementale du Ngoketundja</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 17 05	<b>Delegation Departementale du MINDUH des Bamboutos</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 17 10	<b>Delegation Departementale du MINDUH du Haut-Nkam</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 17 15	<b>Délégation Départementale MINDUH des Hauts-Plateaux</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 17 20	<b>Délégation Départementale MINDUH du Koung- Khi</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 25	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Menoua</b>	<b>18 600</b>	<b>18 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 100	2 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 30	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mifi</b>	<b>17 100</b>	<b>17 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 600	1 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale MINDUH du Ndé</b>	<b>20 600</b>	<b>20 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 100	3 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 40	<b>Délégation Départementale MINDUH du Noun</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 18 05	<b>Délégation Départementale MINDUH du Dja et Lobo</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 18 10	<b>Délégation Départementale du MINDUH de la Mvila</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 18 15	<b>Délégation Départementale MINDUH de l' Océan</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 18 20	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Vallée du Ntem</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 19 05	<b>Delegation Departementale du MINDUH dans le fako</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 19 10	<b>Delegation Departementale du MINDUH du Koupe-Manengoumba</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 19 15	<b>Delegation Departementale du MINDUH du Lebialem</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 19 20	<b>Délégation Départementale MINDUH de Manyu</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 19 25	<b>Delegation Departementale du MINDUH de la Meme</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 19 30	<b>Délégation Départementale MINDUH du Ndian</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>

**PROJET****BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN****DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 67 00 00	<b>Contrat de Désendettement au Développement</b>	<b>1 861 000</b>	<b>1 861 000</b>
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	1 861 000	1 861 000
Fonction 82	<b>Developpement urbain</b>	<b>305 837 636</b>	<b>168 358 521</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 496	<b>DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT</b>	<b>88 385 458</b>	<b>51 803 053</b>
Action 01	<b>DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE</b>	<b>927 977</b>	<b>927 977</b>
Article 33 00 01	<b>Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération</b>	<b>89 000</b>	<b>89 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
Article 37 00 01	<b>Cellule des Etudes et de la Planification</b>	<b>24 500</b>	<b>24 500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 37 00 02	<b>Cellule des Données Urbaines et de l'Habitat</b>	<b>19 500</b>	<b>19 500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
Article 37 00 03	<b>Cellule de la Coopération et des Contrats de Ville</b>	<b>24 500</b>	<b>24 500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes du MINDUH</b>	<b>560 477</b>	<b>560 477</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	560 477	560 477
Article 44 10 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua</b>	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	80 000	80 000
Article 44 10 102	<b>Service du Partenariat Local de l'Adamaoua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 112	<b>Service du Partenariat Local du Centre</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 122	<b>Service du Partenariat Local de l'Est</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 132	<b>Service du Partenariat Local de l'Extrême-Nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 142	<b>Service du Partenariat Local du Littoral</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 152	<b>Service du Partenariat Local du Nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 162	<b>Service du Partenariat Local du Nord-Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 172	<b>Service du Partenariat Local de l'Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 182	<b>Service du Partenariat Local du Sud</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 192	<b>Service du Partenariat Local du Sud-Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 64 11 86	<b>COMMUNE YAOUNDE I</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	30 000	30 000
Article 64 18 05	<b>COMMUNE DE SANGMELIMA</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	40 000	40 000
2029	Etudes Générales	10 000	10 000
Action 02	<b>RÉALISATION DES OPÉRATIONS D 'AMÉNAGEMENT URBAIN</b>	<b>40 615 809</b>	<b>25 721 022</b>
Article 33 00 03	<b>Direction des Opérations Urbaines</b>	<b>815 950</b>	<b>815 950</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	250 000	250 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	565 950	565 950
Article 37 00 06	<b>Sous Direction des Opérations d'Aménagement et d'Embellissement</b>	<b>24 500</b>	<b>24 500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 44 11 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	<b>928 365</b>	<b>400 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	928 365	400 000
Article 44 15 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Nord</b>	<b>150 000</b>	<b>75 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	150 000	75 000
Article 44 17 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest</b>	<b>150 000</b>	<b>75 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	150 000	75 000
Article 67 00 00	<b>Contrat de Désendettement au Développement</b>	<b>23 546 994</b>	<b>9 330 572</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	23 546 994	9 330 572
Article 98 00 00	<b>PROVISION FINEX</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	15 000 000	15 000 000
Action 03	<b>CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS</b>	<b>46 841 672</b>	<b>25 154 054</b>
Article 33 00 04	<b>Direction de l'Habitat Social et de la Promotion immobilière</b>	<b>5 046 000</b>	<b>2 696 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2029	Etudes Générales	100 000	100 000
2100	Terrains de construction	2 000 000	750 000
2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	2 850 000	1 750 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
Article 33 00 20	<b>Direction de l' Architecture et des Normes d'Habitat</b>	<b>94 000</b>	<b>94 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
Article 33 00 21	<b>Sous Direction de l'Architecture</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 33 00 22	<b>Sous Direction des Normes d'Habitat</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 37 00 04	<b>Sous Direction de l'Habitat Social</b>	<b>21 500</b>	<b>21 500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 37 00 05	<b>Sous Direction de la Promotion immobilière et de l'auto construction</b>	<b>24 500</b>	<b>24 500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes du MINDUH</b>	<b>2 129 424</b>	<b>2 129 424</b>
Paragraphe 6210	Salaires brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 129 424	2 129 424
Article 44 10 101	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture de Ngaoundéré</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 111	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture de Yaoundé</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 121	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture de Bertoua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 131	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture de Maroua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 141	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture du Littoral</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 151	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture du Nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 161	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture du Nord-Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 171	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture de l'Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 181	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture du Sud</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 191	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture du Sud - Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 50	<b>Délégation Départementale MINDUH du Nyong et So'o</b>	<b>1 910</b>	<b>1 910</b>
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	1 910	1 910
Article 45 15 05	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Benoue</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	10 000	10 000
Article 45 16 25	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Mezam</b>	<b>12 500</b>	<b>12 500</b>
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	12 500	12 500
Article 45 16 30	<b>Delegation Departementale du MINDUH de la Momo</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	10 000	10 000
Article 45 17 20	<b>Délégation Départementale MINDUH du Koung- Khi</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	20 000	20 000
Article 45 18 10	<b>Délégation Departementale du MINDUH de la Mvila</b>	<b>48 220</b>	<b>48 220</b>
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	44 220	44 220
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	4 000	4 000
Article 96 00 00	<b>Plan d'urgence triennal</b>	<b>39 337 618</b>	<b>20 000 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	2 005 762	1 010 381
2029	Etudes Générales	647 382	647 382

**PROJET**

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	36 684 474	18 342 237

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 497	<b>AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN</b>	<b>38 659 534</b>	<b>36 209 534</b>
Action 01	<b>AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN</b>	<b>34 223 118</b>	<b>31 773 118</b>
Article 33 00 03	<b>Direction des Opérations Urbaines</b>	<b>7 560</b>	<b>7 560</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	7 560	7 560
Article 44 13 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Extrême-Nord</b>	<b>52 281</b>	<b>52 281</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	2 281	2 281
2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	50 000	50 000
Article 44 15 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Nord</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	50 000	50 000
Article 44 17 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest</b>	<b>65 277</b>	<b>65 277</b>
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	65 277	65 277
Article 61 11 14	<b>Projet &lt;&lt;PADY 2 &gt;&gt;</b>	<b>2 950 000</b>	<b>500 000</b>
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	2 950 000	500 000
Article 98 11 10	<b>FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DU CENTRE</b>	<b>16 098 000</b>	<b>16 098 000</b>
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	16 098 000	16 098 000
Article 98 14 10	<b>FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DU LITTORAL</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	15 000 000	15 000 000
Action 03	<b>PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN</b>	<b>3 856 416</b>	<b>3 856 416</b>
Article 33 00 02	<b>DIVISION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN</b>	<b>267 277</b>	<b>267 277</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	5 277	5 277
2025	Evaluations de projets	10 000	10 000
2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	50 000	50 000
2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	78 000	78 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
Article 37 00 08	<b>Cellule de la Promotion de l'Insertion Sociale en Milieu Urbain</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 37 00 09	<b>Cellule du Développement Social des Zones Urbaines</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes du MINDUH</b>	<b>2 943 569</b>	<b>2 943 569</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 943 569	2 943 569
Article 44 10 103	<b>Service de l'Environnement Social adamaoua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	<b>325 000</b>	<b>325 000</b>
Paragraphe 2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	20 000	20 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	275 000	275 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	30 000	30 000
Article 44 11 113	<b>Service de l'Environnement Social centre</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 123	<b>Service de l'Environnement Social est</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 133	<b>Service de l'Environnement Social extreme nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 143	<b>Service de l'Environnement Social littoral</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Nord</b>	<b>90 000</b>	<b>90 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	90 000	90 000
Article 44 15 153	<b>Service de l'Environnement Social de Garoua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 163	<b>Service de l'Environnement Social de Bamenda</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	20 000	20 000
Article 44 17 173	<b>Service de l'Environnement Social de Bafoussam</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 183	<b>Service de l'Environnement Social d'Ebolowa</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Sud-Ouest</b>	<b>68 570</b>	<b>68 570</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	3 522	3 522
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	53 150	53 150
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	11 898	11 898
Article 44 19 193	<b>Service de l'Environnement Social de Buea</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale MINDUht du Ndé</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	20 000	20 000
Article 55 11 05	<b>CENTRE D'INSERTION DES JEUNES DE NANGA EBOKO</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 55 11 35	<b>CENTRE D'INSERTION DES JEUNES DE YAOUNDE</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 55 12 20	<b>CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE BERTOUA</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 55 17 35	<b>CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE BANGANGTE</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 55 17 40	<b>CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE FOUMBAN</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 55 18 26	<b>CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE MEYO MESSALA</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Action 04	<b>AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE</b>	<b>580 000</b>	<b>580 000</b>
Article 33 00 01	<b>Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération</b>	<b>490 000</b>	<b>490 000</b>
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	150 000	150 000
2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	40 000	40 000
2029	Etudes Générales	200 000	200 000
2819	Autres transferts en capital aux autres unités administratives	100 000	100 000

**PROJET**

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

## CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Article 45 13 05	<b>Délégation Départementale MINDUH du Diamare</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	30 000	30 000
Article 45 16 15	<b>Délégation Départementale MINDUH du Donga Mentung</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	30 000	30 000
Article 45 17 20	<b>Délégation Départementale MINDUH du Koung- Khi</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	30 000	30 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 498	<b>DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDIU)</b>	<b>178 792 644</b>	<b>80 345 934</b>
Action 01	<b>ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE</b>	<b>1 958 372</b>	<b>1 958 372</b>
Article 33 00 03	<b>Direction des Opérations Urbaines</b>	<b>671 000</b>	<b>671 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	671 000	671 000
Article 44 11 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	<b>65 000</b>	<b>65 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	65 000	65 000
Article 44 18 10	<b>Délégation Régionale MINDUH du Sud à Ebolowa</b>	<b>57 233</b>	<b>57 233</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	57 233	57 233
Article 45 11 40	<b>Délégation Départementale MINDUH Nyong et Kélé</b>	<b>24 487</b>	<b>24 487</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	24 487	24 487
Article 45 17 25	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Menoua</b>	<b>55 000</b>	<b>55 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	55 000	55 000
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale MINDUH du Ndé</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	70 000	70 000
Article 64 10 07	<b>COMMUNE DE NGANHA</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 10 14	<b>COMMUNE DE MAYO-BALEO</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 11 58	<b>COMMUNE DE NANGA EBOKO</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 11 68	<b>COMMUNE DE NGORO</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 12 29	<b>COMMUNE DE MANDJOU</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 12 37	<b>COMMUNE DE SALAPOUMBE</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 13 30	<b>COMMUNE DE KALFOU</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 13 72	<b>COMMUNE DE TOKOMBERE</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 14 21	<b>COMMUNE DE MANJO</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 14 33	<b>COMMUNE DE NGWEI</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 15 01	<b>COMMUNE DE TOUROUA</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 15 21	<b>COMMUNE DE MADINGRING</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 16 03	<b>COMMUNE DE BAMENDA I</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 16 16	<b>COMMUNE DE BELO</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 16 24	<b>COMMUNE DE FURU-AWA</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 16 25	<b>COMMUNAUTE URBAINE DE BAMENDA</b>	<b>175 652</b>	<b>175 652</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	175 652	175 652
Article 64 17 02	<b>COMMUNE DE BABADJOU</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 17 31	<b>COMMUNE DE BATIE</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 18 10	<b>COMMUNE DE BIWONG-BANE</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 18 42	<b>COMMUNE DE ZOETELE</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 19 28	<b>COMMUNE DE KONYE</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 19 50	<b>COMMUNE DE BUEA</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Action 02	<b>RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE</b>	<b>9 270 136</b>	<b>9 270 136</b>
Article 33 00 03	<b>Direction des Opérations Urbaines</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	200 000	200 000
Article 44 11 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	<b>2 362 728</b>	<b>2 362 728</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	2 362 728	2 362 728
Article 44 17 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest</b>	<b>503 425</b>	<b>503 425</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	18 494	18 494
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	484 931	484 931
Article 45 11 35	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mfoundi</b>	<b>14 839</b>	<b>14 839</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	14 839	14 839
Article 64 11 29	<b>COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE</b>	<b>2 189 144</b>	<b>2 189 144</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	2 189 144	2 189 144
Article 73 00 10	<b>Fonds Routier</b>	<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>
Paragraphe 6191	Entretien routier	3 230 000	3 230 000
6310	Impôts et versement assimilés	770 000	770 000
Action 03	<b>CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE</b>	<b>167 564 137</b>	<b>69 117 427</b>
Article 33 00 03	<b>Direction des Opérations Urbaines</b>	<b>115 000</b>	<b>115 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
Article 33 00 031	<b>Sous Direction de l'Assainissement et du Drainage</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 37 00 07	<b>Sous Direction des Voiries et Réseaux Divers</b>	<b>48 000</b>	<b>48 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	17 000	17 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	31 000	31 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes du MINDUH</b>	<b>466 303</b>	<b>466 303</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	466 303	466 303
Article 44 10 100	<b>Service du Développement Urbain de l'Adamaoua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	<b>36 398 870</b>	<b>13 404 160</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	200 000	200 000
2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	3 300 000	1 800 000
2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	1 309 160	1 309 160
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	695 000	695 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	30 894 710	9 400 000
Article 44 11 110	<b>Service du Développement Urbain du Centre</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 120	<b>Service du Développement Urbain de l'EST</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 130	<b>Service du Développement Urbain de l'Extrême -Nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 140	<b>Service du Développement Urbain du Littoral</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 150	<b>Service du Développement Urbain du Nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 160	<b>Service du Développement Urbain du Nord - Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 170	<b>Service du Développement Urbain de l'Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 180	<b>Service du Développement Urbain du Sud</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 190	<b>Service du Développement Urbain du Sud - Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 64 11 29	<b>COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE</b>	<b>2 912 964</b>	<b>2 460 964</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	2 912 964	2 460 964
Article 96 00 00	<b>Plan d'urgence triennal</b>	<b>100 000 000</b>	<b>25 000 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	4 000 000	2 000 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	96 000 000	23 000 000
Article 97 00 00	<b>CAN</b>	<b>27 555 000</b>	<b>27 555 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	1 036 084	1 036 084
2029	Etudes Générales	1 998 000	1 998 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	24 520 916	24 520 916
<b>TOTAL GENERAL DU CHAPITRE</b>		<b>315 058 637</b>	<b>177 579 522</b>